

Bourse de maternité – Concours Automne 2023

ORGANISME :	Études supérieures et postdoctorales (ESP)
NOM DU CONCOURS :	Bourse de maternité
MONTANT :	4 000 \$ La période couverte par l'octroi est du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023.
DOMAINES D'ÉTUDES :	Tous les domaines
OBJECTIFS :	Soutenir les étudiantes de doctorat durant la période postnatale et les encourager dans la poursuite de leur programme en recherche (avec thèse).
ADMISSIBILITÉ :	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir accoucher entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2023, soit pendant le trimestre d'automne 2023; • Être inscrite à temps plein à un programme d'études de doctorat en recherche (avec thèse) au trimestre d'été 2023; • Au moment du dépôt de la candidature, avoir complété un maximum de 14 trimestres; • Ne pas être admissible à recevoir des prestations de congé parental des grands organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, FRQNT, FRQSC, FRQS, IRSC); • Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ annuellement en revenus de bourse au cours de l'année académique (1^{er} septembre au 31 août de la même année académique) il est à noter que les bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour les étudiantes internationales provenant du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de la Bourse d'exemption de l'UdeM ou de fonds internes ne sont pas considérés dans le plafond de 31 000\$; • S'engager à avoir le statut plein temps ou rédaction au trimestre suivant le congé de maternité. <p>En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.</p>
DATE LIMITE :	Le 4 septembre 2023 à 23 h 55
PIÈCES REQUISES : (à attacher directement au formulaire de candidature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lettre de recommandation de la directrice ou du directeur de recherche envoyée directement à M^{me} Nathalie Bélanger. 2. Le plan de retour aux études après le congé de maternité. 3. Le plan global d'études récent et à jour. 4. Un certificat médical attestant de la date prévue d'accouchement. 5. Un relevé de notes à jour.
RÉSULTATS :	Les résultats du concours seront diffusés au cours de la semaine du 11 septembre 2023.
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS ET FORMULAIRE EN LIGNE	Cliquez ici
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :	Nathalie Bélanger Bureau des bourses Études supérieures et postdoctorales 2910, boul. Édouard-Montpetit, bureau 229 Montréal, QC, H3T 1J7 Tél. : 514 343-6111, poste 1546 esp-bourses@esp.umontreal.ca